

Assemblée générale 2020 par écrit

mercredi 29 juillet 2020

Pour la première fois depuis la création de la Société suisse de la sclérose en plaques en 1959, l'Assemblée générale se tient sous forme écrite.

L'Assemblée générale est l'organe suprême de la Société suisse de la sclérose en plaques. Elle approuve le rapport annuel et les comptes annuels, donne décharge aux membres du Comité, fixe le montant des cotisations des membres et élit les membres du Comité, ainsi que l'organe de révision.

L'évolution des cas de coronavirus, l'ordonnance Covid-19 de l'Office fédéral de la santé et des réglementations des cantons sont suivies de très près.

La Société suisse de la sclérose en plaques a comme première priorité la protection de ses membres.

La situation actuelle liée au coronavirus a incité le Comité à tenir l'Assemblée générale 2020 sous forme écrite pour la première fois de son histoire. Les membres ont été informés par courrier et recevront tous les documents pour un vote par écrit dans le courant du mois d'août.

La Société suisse de la sclérose en plaques remercie ses membres pour leur fidélité et leur soutien et se réjouit déjà d'une prochaine rencontre.

Société suisse de la sclérose en plaques, rue du Simplon 3, CH-1006 Lausanne

Tél. 021 614 80 80 | info@sclerose-en-plaques.ch | www.sclerose-en-plaques.ch